



# EXPRESS

Bulletin du Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec

27 JANVIER 2005

## Dossier Négo

### En attente !

Aujourd'hui en fin de journée, le comité de négociation a enfin reçu des nouvelles de l'employeur. Il semble qu'Hydro-Québec continue la consultation de ses gestionnaires et sera en mesure de nous fournir des dates de rencontre après le 9 février 2005... Nous espérons qu'à cette date Hydro-Québec aura établi le mandat de son comité de négociation. De notre côté, nous continuons à polir notre dossier.

## Dossier AVCS

### La décision de l'arbitre Foisy révisée en cour

La Requête en révision judiciaire de la décision rendue par l'arbitre Claude H. Foisy dans le dossier de l'Assurance-vie collective supplémentaire (AVCS) a été présentée par notre procureur, Me Richard Bertrand, le 24 janvier, en Cour supérieure du district de Montréal.

On se rappellera que l'arbitre Foisy avait refusé d'appliquer aux participants à l'AVCS, membres du SSPHQ, les mêmes conclusions qu'à ceux du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) et du Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ (SPSI).

L'honorable juge Suzanne Courteau a accueilli notre requête et ce, avec le consentement d'Hydro-Québec. Elle a donc révisé la décision et ordonné que les conclusions de l'arbitre applicables au SPSI et au SPIHQ soient également applicables au SSPHQ.

Les spécialistes se voient donc, eux aussi, reconnaître gain de cause dans le grief de l'AVCS. La proposition d'Hydro-Québec du 26 juin 2001 continue de ne pas s'appliquer jusqu'à ce que l'arbitre ait tranché la question de la somme qui devrait être versée par Hydro-Québec pour compenser l'augmentation du coût des primes résultant de sa décision de fermer le régime en 1993.

Toutefois, Hydro-Québec a déjà elle-même demandé la révision judiciaire de la décision rendue par l'arbitre Foisy dans les griefs du SPSI et du SPIHQ. Le jugement rendu par la juge Courteau a pour effet de nous permettre d'être partie à cette procédure. Notre procureur a donc mandat d'aller défendre notre victoire récemment acquise.

L'audience devrait se tenir à la fin du printemps. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Julie Cloutier  
Présidente



Syndicat  
des spécialistes  
et professionnels  
d'Hydro-Québec  
SECTION LOCALE 1250 SCFP-FTQ

...  
NOS DEMANDES  
SONT  
RÉALISTES  
ET RAISONNABLES  
...

:: L'@robas Express est aussi disponible au [www.sspqh.org](http://www.sspqh.org).

:: Vous pouvez rejoindre le comité de négo par courriel à [nego\\_2004@sspqh.org](mailto:nego_2004@sspqh.org)  
ou en composant le 514-382-7747 poste 3323 ou au 1-877-699-7747 poste 3323